VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Pour Effectuer un Partage.

PROPRIETES PAYANTES.

Cottage double 3829-3831 rue Tchoupitoulas, encoignure Général Taylor. Buvette et résidence 3900 rue Tchoupitoulas, encoignure Général Taylor. Cottage simple 412 rue Général Taylor, entre les rues Water et Tchoupitoulas. Cottage simple 535 rue Général Taylor, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation. Rapportant collectivement des loyers de plus de $40 par mois. Contigus au Dock Stuyvesant, cours de charbons, fabriques, etc.

In re Mme Amelia B. Weber et als vs Mme Lena Bonney et als.

No 57,609 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 16 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent les dimensions, conformément à un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et Division C, lequel a été rendu le 10 avril 1899 et signé le 14 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 de l'ilet P, borné par les rues Levée, Général Taylor, Water et Austerlitz, mesurant 23 pieds 11 pouces et 2 lignes à la rue Levée, sur 90 pieds et 9 pouces de profondeur et face à la rue Général Taylor, de laquelle il forme l'encoignure et 35 pieds 7 pouces et 6 lignes en largeur dans le fond et 90 pieds de profondeur sur la ligne opposée.

2° Un lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District dans l'ilet No 3, Faubourg St Joseph ou ilet No 109 nouveau plan, lequel est borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas Peniston, Général Taylor et Jersey. Ledit lot est désigné par le No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Levée, 29 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur sur une ligne le séparant du lot No 11 de 122 pieds 2 pouces et 3 lignes et sur la ligne du côté opposée de cent dix huit pieds trois pouces.

3° Un lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 3 Faubourg St-Joseph, et maintenant ilet No 109, vieux plan, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey ou Annonciation, Peniston et Général Taylor. Ledit lot est désigné comme lot No 9 et mesurant 29 pieds 6 pouces et 2 lignes de face a la rue Tchoupitoulas, 118 pieds 3 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 10 et 117 pieds 4 pouces de profondeur et façade à la rue Général Taylor et formant l'encoignure desdites deux rues. Le tout de laquelle propriété est plus complètement décrit dans un inventaire pris par Fred Zengel, notaire, dans l'affaire de la succession de Nicklous Weber, le 28 mars 1899

Termes et conditions—Un tiers ou plus ou le tout au comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, devant être payé en un et deux ans et devant être démontré par des billets à recevoir exécutés par les acquéreurs avec huit pour cent par an d'intérêt ajouté là-dessus de la date jusqu'au paiement, par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocat et assurances, et l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent [10] du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer le paiement en sus et au dessus du prix d'achat le prix des taxes de Ville et d'Etat pour l'année courante.

Acte de vente incluant les timbres du revenu, devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 av—15 16 23 30—mai 7 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC

—DE—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE VALEUR

—DANS LE—

Comté de Pike, Etat du Mississippi.

In re W. W. WASHBURN vs SES CREANCIERS.

No 53 2-6 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, devant les portes de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, située près de la rue de Chartres, et entre les rues St-Pierre et Ste-Anne, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté, rendu et signé le 11 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° La moitié ouest du quartier nord-ouest de la section trente-et-une (31), township trois (3), range neuf (9) est, et la moitié nord du quartier sud-ouest de la section trente (30), township trois (3), range neuf (9) est, contenant en tout cent soixante acres (160) plus ou moins.

2° La moitié Sud du quartier Sud-Ouest de la section numéro vingt-huit (28), dans le township numéro trois (3) Est dans le comté de Pike, Etat du Mississipi, étant la même propriété acquise par W. W. Washburn, insolvable, de Thos. A. Ferguson, le 12me jour de décembre 1884. N. E. Upton et Richardson Soule, avocats du syndic.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux ou plus haut enchérisseur. Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 15 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux fort jolies résidences

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts

DE CETTE VILLE

Nos 1530-1532, rue Erato,

Entre les rues St Charles et Prytanée, borné par la rue Thalie et

No 2519 rue Constance,

Entre les rues Seconde et Troisième, borné par la rue Magasins.

In Re succession de George Moritz Kern, No 8890 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division 'A' et In Re succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern, consolidée, Nos 8890 et 58,492 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division 'A'.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et renseignements, conformément à deux ordres séparés de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le premier rendu dans la succession de George Moritz Kern, No 8890 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et daté et signé le 24 avril 1899, et le deuxième rendu dans la succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern, consolidé Nos 8890 et 58,492 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A et daté et signé le 26 avril 1899, le tout ordonnant William Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak) Troisième, Deuxième et Magasin, et désigné comme lot numéro quatorze (14) sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, voyer, le 22 mai 1841, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, comme par le même numéro sur le plan No 95 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesurant trente pieds (30') de face à la rue Constance, entre les rues Deuxième et Troisième sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage simple, portant le numéro municipal

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

2519 rue Constance, entre les rues Deuxième et Troisième, contenant 6 chambres, vestibule, galeries, dépendances, barrière en fer, pavage Schillinger, citerne, etc.

1° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, St Charles (autrefois Nayades), Prytanée et Thalie, étant la demie la plus près du lot No 6 d'un lot désigné par le numéro sept, sur un plan déposé en l'étude de Hugh K. Gordon, ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre mesurant trente [30] pieds de face à la rue Erato sur cent-vingt [120] pieds de profondeur le tout en mesure française. Les améliorations consistent en un cottage double portant les numéros municipaux 1530-1532 rue Erato entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée, contenant 7 chambres de chaque côté, galeries, hangars, citernes, barrières en fer, pavage schillinger, etc.

Termes et conditions—Au plus haut enchérisseur, aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance étant la partie à crédit, s'il y en a, devant être représentée par le billet ou les billets des acquéreurs, payable en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; et l'acte ou les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que honoraires d'avocat, le transfert de la police d'assurance, le pacte de non-aliénation, etc; l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et assumer en plus du prix d'achat ci-dessus un paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1899. Les actes de vente, incluant les timbres du revenu de la guerre, devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire, bureau rue Commune près Carondelet, aux frais des acquéreurs.

avril 30—30—mai 7 14 21 28 29 30 31 juin 1

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Encoignure d'Affaires

ET

RESIDENCE DE CHOIX

Succession de Louis Aicardi.

No 56,057—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 24 mai 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 avril 1899, pour le compte de ladite succession, la suivante décrite propriété de grande valeur, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les numéros dix-neuf, vingt et vingt et un dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, St Louis et Conti, le lot numéro dix-neuf mesurant 18 pieds 1 pouce de face au Passage de la Bourse, 33 pieds 1 et 2/8 pouces de profondeur et façade à la rue Conti, 33 pieds 6 1/8 pouces sur l'autre côté et 17 pieds 11 et 2/8 pouces dans le fond. Le lot numéro vingt mesurant 16 pieds 6 pouces au Passage de la Bourse et 33 pieds 6 1/8 pouces de profondeur sur un côté, 32 pieds 11 et 4/8 pouces sur l'autre côté et 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond. Le lot numéro vingt et un mesurant 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, sur 32 pieds 11 et 4/8 pouces sur un côté et 32 pieds 6 6/8 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces dans le fond. Les dits trois lots sont contigus et ont 33 pieds 1 pouce et 2/8 sur la rue Conti et 51 pieds 1 pouce sur le Passage de la Bourse.

Les améliorations consistent d'une belle bâtisse en briques à deux étages, dont le rez-de-chaussée est occupé comme cour de bois et de charbon, l'étage supérieur comme résidence, ayant quelques 5 chambres, hydrant, citerne, latrine, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non aliénando. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès, assurance et transfert de la police aux porteurs, des billets, l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1899 sur la propriété et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Pedelahore vs M. et Mme John Brosner.

No 58,454—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 24 mai 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriété Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 avril 1899 et signé le 17 avril 1899 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans cette paroisse, dans l'ilet borné par le Chemin de la Métairie, les rues Bienville, Helena et Douane, désigné par la lettre A, mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Chemin de la Métairie, 145 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du cimetière St-Patrick, 10 pieds de face à la rue Douane, 118 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du fond perpendiculaire à la rue Douane et parallèles à la rue Helena et 81 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot B. ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Comptant, à l'adjudication,

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Elizabeth Brennan, femme de Bernard Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,439—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edwin T. Merrick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

30 av—30—mai 4 9

Succession de Charles F. Wiedemeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,684—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUERIN. Greffier.

30 avril—30—mai 4 9

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Commerciale

SUR LE

GRAND BOULEVARD,

OU SONT SITUES LES

EMPLACEMENTS DE CHOIX

ET

Ayant un avenir comme aucune avenue dans le pays.

La Bâtisse en Briques à Quatre Etages,

Nos 1008 et 1010 rue Canal,

Entre la Place de l'Université et la rue S. Remparts.

Succession de Mme Catharine Logan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 54,538.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI le 1er juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1899, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

La splendide bâtisse en briques à quatre étages Nos 1008 et 1010 rue Canal, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Sud Remparts et la Place de l'Université (autrefois rue Dryades).

Le lot de terre est la moitié la plus près de la Place de l'Université d'un lot de terre désigné par le No 66 de l'ilet No 6 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, le 12 mai 1819 et déposé en l'étude de Michel De Armas, alors un notaire en cette ville, le 12 juin 1819. Ledit lot ou portion de terre ayant, en mesure française, 27 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur, laquelle est en mesure américaine, 28 pieds 9 pouces 2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

La propriété sur ce grand boulevard est la meilleure que l'on puisse trouver pour occupation ou placement dans cette ville. Tous les chemins conduisent à Rome. Toutes les rues aboutissent à la rue du Canal. C'est le grand centre et si la propriété n'importe où a une stabilité et un avenir c'est sur la rue du Canal. Plus la Nouvelle Orléans deviendra grande et prospère, plus les propriétés de la rue Canal augmenteront de valeur Les capitalistes trouveront ici toutes les qualités essentielles pour un placement de premier ordre. Pour occupation où se trouve-t-il de plus grands avantages pour les marchands énergiques et vivantes.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication.

10 0/0 comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Meubles de Bureau

Pompes, Outils, Ustensiles

—ET—

MACHINES.

Mme Mary C. Killeen vs Thomas Killeen et als

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 58,327.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encancanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—

LUNDI, 15 MAI 1899, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1899, et signé le 30 mars 1899. par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et en vertu d'un ordre daté le 4 avril 1899, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour. Division D, dans la succession de Thomas Killeen, No 57,038 du docket de ladite Cour, et d'un ordre daté le 4 avril 1899, de l'Hon. Fred. D. King juge de la susdite Cour. Division B. dans la succession de Mme Elizabeth Killeen, No 36,540 du docket de ladite cour, la suivante décrite propriété, sur les lieux, sur la rue

LIBERTE

Entre les rues Julie et Girod,

—CONNUE COMME—

LA LIBERTY FOUNDRY

Un lot de meubles de bureau, comprenant pupitres, chaises, coffrefort en fer, etc.

Un lot d'outils, ustensils et machines, comprenant des petits outils divers coupales, machine, poulies, bouilloires, palettes, balances, grues, poires de fer et de bois, tours, presses à forée, coupeur de courroie, courroies, arbre moteur, soude plaques, chevalets, coudes, portes de fourneaux, fragments et fer en gueuse, sable, charbon, barres de foyer, grilles de foyer, roues à mains, roues de chars, plaques pour cheminée, garde-roues, linteaux, barrières, ventilateurs, capsules, poteaux, vieux cylindres, vieille flèche, rondelle, solive de ponts, fragments de vieil acier, etc.

Un lot de modèles.

Un cheval, un wagon, une jument et un buggy.

Le tout est plus spécialement détaillé dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Toutes ces marchandises seront vendues sans égard au prix, c'est une belle occasion pour ceux dans le métier ou pour n'importe qui en quête de marchandises de ce genre pour faire des bargains.

Le public est cordialement invité d'assister à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30 av—30—mai 7 14 jusqu'à date

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEMEURE DU DEFUNT JAMES S. RICHARDSON.

Jeudi, 18 Mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nlle-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 57,930, in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 11 avril 1899, étant à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété—

Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses de sécurité usuelles et coutumières incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré, notaire.

16 avril—16 23 30—mai 7 18

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

MANUFACTURES ETABLIES

—EN—

Pleine Prospérité et Fonctionnant

—ET—

DES SITES

—POUR—

Fabriques et Entrepôts.

The Killeen Foundry

RUE LIBERTE

Grands Sites y Adjoignant

SUR LES RUES LIBERTE ET CYPRESS ET SUR LA RUE FRANKLIN.

—LE NOUVEAU—

COTTAGE DOUBLE

ELEGANT ET PRODUCTIF

Nos 1301 et 1303, rue Baronne.

Enc. S. W. de la rue Erato.

STOCKS ET BONDS

Variété de Spéculations et de Placements au Capitaliste et Spéculateur

MME MARY C. KILLEEN VERSUS THOMAS KILLEEN ET ALS.

No 58,327—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, 11 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1899 et signé le 30 mars 1899, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et en vertu d'un ordre daté le 4 avril 1899, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans la succession de Thomas Killeen, No 57,038 du dossier de ladite Cour et d'un ordre daté le 4 avril 1899, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B. dans la succession de Mme Elizabeth Killeen, No 36,540 du dossier de ladite Cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Stocks.

1° Certificat No 3754 pour cinquante (50) actions du stock capital de la Plata Reina de Sonora and Milling Company of New Orleans La., en date du 14 juillet 1891; valeur à pair de un dollar par action.

2° Certificat No 526 pour vingt-cinq (25) actions au stock capital de la New Orleans Swamp Land and Reclamation Company en date du 26 mars 1894, issue au noms de Thomas Killeen; valeur au pair de dix dollars par action.

3° Certificat No 929 pour huit (8) actions au Mutual Loan and Building Company en date du 26 février 1891; valeur au pair de vingt-cinq dollars par action.

4° Certificat No 275 pour une action du Mechanics Dealer and Lunbermen's Exchange en date du 22 avril 1885 issu au nom de Thomas Killeen, valeur au pair de vingt-cinq dollars.

5° Certificats Nos 316 et 317 pour deux et sept actions respectivement pour le stock capital du Crescent City Brewing Company de la Nouvelle-Orléans, Thomas Killeen; valeur au pair de cent dollars chacune.

6° Certificats Nos 15, 61 et 101 pour cinq, treize et vingt cinq actions respectivement de la Algiers Brewing Company, de la Nouvelle-Orléans, Lne: valeur au pair de vingt-deux dollars; issu au nom de Thomas Killeen.

Propriétés Foncières.

1° La fonderie établie de Killeen, prospère et bien connue, sur la rue Liberté entre les rues Girod et Julie. Les améliorations consistent en une bâtisse bien construite en briques à un et deux étages et une bâtisse en bois à deux étages spécialement adaptée pour cette ligne et pouvant être facilement changée pour les besoins de tous les autres genres d'affaires. Les terrains sur lesquelles ces bâtisses sont construites comprennent cinq certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Girod, Franklin et Julia, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan de Picquet et Crampon, du 28 avril 1866, déposé dans le bureau de William Sharman, ancien notaire en cette ville, conformément auquel plan lesdits lots mesurent comme suit: Lots Nos 1 et 2 chacun 25 pieds de face sur la rue Liberté par 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; lot No 3 25 pieds de face sur la rue Liberté, 23 pieds dans le fond, par 128 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 129 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 4; lot No 4 25 de face sur la rue Liberté par 129 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles; Lot No 5, 25 pieds de face sur la rue Liberté, 129 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 4, et 129 pouces sur l'autre ligne de côté. Ceci est une splendide propriété pour le but pour lequel on s'en sert, et peut être si facilement adapté à toute autre industrie, telle que manufactures, entrepôts, de façon à la rendre désirable d'une manière spéciale à l'homme d'affaires. Elle commande l'immense trafic du grand artère commercial, le Nouveau Bassin, et se trouve sur la route de l'Illinois Central Railroad.

2° Les deux grands lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julie, désignés par les Nos 59 et 163 sur un plan fait par D. M. Brosnan, voyer de ville le 5 août 1887 annexé à un acte pardevant J. J. Wolfe notaire le 1er avril 1889, conformément auquel lesdits lots mesurant comme suit: Lot No 59, 63 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Franklin, et lot No 163, 30 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Franklin et conformément à un plan fait par Picquet et Crampon, en date du 28 avril 1866 déposé en l'étude de William Shaman, ancien notaire, lesdits lots ont plus ou moins les profondeurs suivantes: Lot No 163 70 pieds plus ou moins sur la ligne du fond par 137 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 59 et 129 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté; lot No 59, 137 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 163, et 128 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté. En conjonction avec la susdite propriété elle fera un site magnifique pour des industries manufacturières, ou seule elle peut être employée pour de nombreuses entreprises concevables par un homme d'affaires.

3° La grande portion de terre de valeur, à une encoignure, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Julie, Howard et Cypress, mesurant 125 pieds de face à la rue Liberté, 114 pieds, plus ou moins, de profondeur et de face sur la rue Cypress, 179 pieds, plus ou moins, de profondeur sur la ligne courant de la rue Liberté vers la rue Howard, et 173 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne du fond courant de la rue Cypress vers la rue Julie. Un excellent site pour une fabrique ou entrepôt.

4° Le joli nouvellement construit cottage double à un étage, Nos 1301 et 1303 rue Baronne, à l'encoignure sud-ouest de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Erato et Thalie, retiré de la banquette, sous une barrière en fer, contenant galerie, six chambres, chambre à bain, citerne, hangar, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par No 1, sur un plan par F. Wilkinson, voyer, le 2 mars 1841, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, selon lequel plan, ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Baronne, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Erato, desquelles deux rues et forme l'encoignure. Soit comme résidence ou placement, il est de première classe et un des meilleurs voisinage dans le district, à proximité de tous les avantages.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

Termes et conditions—Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Pour les actions, comptant avant le transfert. Acte de vente pardevant F. N. Butler, Jr., notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage en Bois No 820 rue Deslondes.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 25 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 avril 1899 de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Joseph Williams, No 50,632 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un lot de meubles de maison selon l'inventaire, à 10 heures A. M. sur les lieux No 820 rue Deslonde sur les termes du comptant.

2° Le cottage simple en bois à un étage No 820 rue Deslonde, retiré de la banquette, contenant galerie, 5 chambres, hangar, etc., dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deslonde, Dauphine et Bourgogne, et l'avenue Jourdan Le lot de terre est désigné par le No 9 et mesurant 32 pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles; Dans un voisinage habité près d'une double ligne de chars électriques en font une bonne résidence ou placement.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1899 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 20 pour comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

Geo. G. Friedrichs & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE

Résidence en briques à deux étages,

No 1205 rue Royale,

Près de la rue Hôpital.

DANS L'AFFAIRE DE PAUL GIARDINA VS PIETRO CASANO.

No 59,020—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 30 mai 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 avril 1899 et signé le 25 avril 1899 dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence solide en briques à deux étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale, contenant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie devant, vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande mansarde non finie au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citerne, cour, pavée, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier, mesurant, en mesure américaine, 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur: la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets, divisés en paiements égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an: la police d'assurance transférée: et toutes les clauses usuelles de garantie: l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Philip J. Patorno, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.

29 av—29 30—mai 7 14 21 28 à date

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique Cheval, Bon Mulet, Buggy, Charrette, Gig, Harnais, etc.

Succession de Louis Lethique Jr.

No 58,254, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, le 15 mai 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 5015 rue Annonciation, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 7 mars 1899, pour le compte de la susdite succession. il sera vendu à l'enchère:

Un cheval, mulet, etc.

Conditions—Comptant.

4 mai—4 9 13 15

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE,

Pour un bon Placement.

Agréable maison en briques à 2 étages, No 1012 St Pierre, près Bourgogne, ayant 10 ou 12 belles chambres, cour pavée; près des écoles, marchés, églises, etc., rapportant généralement $25 par mois.

Spéculateur, "Veillez"—Vente Positive, Sera vendue à l'enchère MARDI le 9 mai 1999 à midi, à la Bourse, 840 rue Commune, ou plan est exposé.

Conditions—1/3 ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 0/0 d'intérêts, etc. Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire. 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.

23avril et 9 m...

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION MENCER I. COLLINS,

No 59,001—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, en cette ville, le 22 mai 1899 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Long et Breslau, désigné comme lot No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Berlin sur 180 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Conditions—Comptant.

20 avril—20 27—mai 4 18 22

Succession de Joseph Klein et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,221 Division D—Attendu que Louis Klein a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Klein et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

3mai—3 7 12

VENTES A L'ENCAN

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage

Propriété Nos 1031 et 1033

RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622

RUE QUARTIER.

Propriété Nos 624-626

RUE QUARTIER.

Propriété No 632

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629

RUE QUARTIER.

No 54,981—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantet Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 10 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre; avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situé dans le deuxième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St. Philippe, désigné par la lettre M sur un croquis particulier fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville le 13 décembre 1870 et annexé à un acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 1870; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32', 5," 3," de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles; ledit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Dames du Convent des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmée par le gouvernement des Etats-Unis, conformément à un acte de compromis exécuté pardevant G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville le 17 février 1824. Cette propriété est connue comme Nos 1031-1033 rue de Chartres.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital, désignée par la lettre A sur un certificat d'arpentage et croquis fait par D. E. Seghers, arpenteur, daté décembre 8, 1898, et mesurant, conformément audit croquis 41', 6", 2"' face à Quartier sur 100' de profondeur; ladite propriété est connue comme Nos 618-622 rue Quartier.

3° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le dit Deuxième District de cette ville dans le susdit ilet borné par les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital désignée par la lettre B sur le dit croquis de Seghers, arpenteur, du 8 décembre 1898, et mesurant conformément au dit croquis 41' 5" 3"' face à la rue Quartier, à une distance de 104' 5" 2" de l'encoignure Royale, sur une profondeur de 100 pieds; cette propriété est connue comme Nos 624, 626, rue Quartier.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désigné par la lettre A sur un croquis fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 22 avril 1884, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A. Gauthreaux à Mme Ellen Begné, passé devant George C. Preot, notaire public en cette ville, le 30 mai 1884, et mesurant conformément au dit croquis 33' 2" 4"' face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de 123' 10" 1"' du côté le plus rapproché de la rue Royale, et de 122' 1" 0"' du côté le plus rapproché de la rue de Chartres, et 33' 3" 0"' de large sur la ligne du fond. Cette propriété est connue comme No 632 avenue de l'Esplanade.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au dit Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, et désigné par la lettre B, sur ledit croquis de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date 22 avril 1884, et mesurant, conformément au dit croquis, 31' 6" 0"' de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 85' 6" 0"' sur le côté le plus rapproché de la rue Royale, et de 87' 5" 0"' sur la ligne la plus rapprochée de la rue de Chartres, et 31' 6" 4"' de large sur ligne du fond séparant ledit lot B du lot A: cette propriété est connue comme No 629 rue Quartier.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, balance à un ou à un et deux ans en billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de non aliénation et de cinq pour cent de frais d'avocat et vente sans estimation, assurance et transfert des polices et toutes les autres clauses dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer de payer en plus du prix de la vente les timbres de revenu interne des Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication, les vendeurs ayant droit aux loyers jusque et inclu le jour de la passation de l'acte de vente; les actes de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. L'Encanteur signera les actes de vente et en recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de compléter le partage et de distribuer le produit des ventes.

AUG. HUARD, Encanteur,

Office 121 rue Carondelet, New Orleans, La. Voyez les plans à la Bourse.

4avril—4 9 16 30—mai 7 10

VENTES A L'ENCAN.

Bayne & Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 30 MAI 1899,

A MIDI.

Nous Vendrons A l'Enchère Publique,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières.

840, RUE COMMUNE,

CETTE SUPERBE

PROPRIETE FONCIERE DE COMMERCE

Nos 325-327,

Rue Carondelet

Coin Union,

A UN ILET DE LA

BOURSE AU COTON.

Située dans le Centre de la Section Commerciale de Notre Ville où la Propriété Foncière est Toujours Attrayante à Cause de son

PLACEMENT

ET DE SA

Valeur Spéculative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. DIVISION D—No 58 957.—

Mme Henrietta McCauley Parker, femme de Francis Eyre Parker et als., vs Walter H. Cook, tuteur de la mineure Léonie Gladys Cook.

Vente pour effectuer un partage.

SOUS et en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 avril 1899 par l'Hon. N. H. Rightor juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, il a été ordonné dans le procès en partage ci-dessus intitulé que J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, vende à l'enchère publique après les délais usuels légaux au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, et désigné comme lot No 29 sur un plan dressé par Geo W. Dunbar, le 7 mars 1849, et déposé comme plan No 186 en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Union, et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, 30 pieds 7 pouces et 1/2 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la rue Union de 100 pieds 3 pouces et 2 lignes et une profondeur sur le côté contigu au lot 28 de 100 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur, divisés de façon à satisfaire les vendeurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, les billets de l'acquéreur pour les paiements différés devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, avec la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ou procédures judiciaires pour le paiement desdits billets, la clause de "non allienande" et l'abandon d'estimation et confession de jugement et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurités dans les actes de vente et d'hypothèque, ou de crédit comme pour les taxes, assurance et tous les frais, etc. et toutes les autres provisions relatives à cela. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1899 dues sur ladite propriété en plus et au-dessus du prix d'achat, payer l'acte de vente (incluant le coût des timbres de guerre) pardevant F. J. Puig, notaire et déposer 10 pour cent avec nous du prix d'achat au moment de l'adjudication afin de lier l'arrangement.

Le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, 824 rue Commune.

27av—27—mai 1 7 8 14 15 21 22 28 à date

Succession de Henry Stork.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,[illegible]41—Division D—Attendu que Matt. H. Stork a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif de cette succession, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

6 avril—6 10 15

R·I·P·A·N·S

A widow sixty-eight years old, living in New York City, had been doing for nine years. She was constantly troubled with pains on her right side, which seemed to be caused by the liver. Up to last June she had been treated by a number of physicians, one of whom claimed she had catarrh of the stomach; another stated that it was ordinary dyspepsia, and still another pronounced it biliary calculus, or gall stones, for which he treated her several months without good results. At times the pains were so severe that hypodermic injections of morphine were resorted to. The patient weighed 109 pounds; was completely run down, and had very little appetite. Early in June a neighbor induced her to try Ripans Tabules. After using them two weeks the pains and bloating of the stomach and colic ceased and nausea entirely disappeared. The patient had practically recovered by September 11th. She had gained eleven pounds, and could eat baked beans, among other dishes, without ill results.

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. Send five cents to Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce Street, New York, for 10 samples and 1,000 testimonials. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, or 12 packets for 48 cents, may be had of all druggists who are willing to sell a standard medicine at a moderate profit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the packet. [illegible]